

Procès-verbal de la 3^e assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 15 mars 2022 à 19 h 00 en présentiel, au Centre Monseigneur-Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard, à Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (en retard)
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice cooptée
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire
M. Marcel Paré	Administrateur
M. Martial Van Neste	Vice-président

IL Y A QUORUM.

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

ABSENCES :

M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur
Mme Joséphine Hénault	Administratrice
M. Christian Milette	Administrateur coopté

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
M. Pierre Niyonkuru	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 4 citoyen-ne-s assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 22.03.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22.03.02 Adoption des PV de janvier et février
- 22.03.03 Points de suivi
- 22.03.04 Présentation Espaces d'initiatives
- 22.03.05 Période du conseiller municipal
- 22.03.06 Période de questions des citoyens
- 22.03.07 Présentation Laboratoire citoyen
- 22.03.08 Vie communautaire
 - Oasis St-Pie X
 - Murales
 - Frigo partage
 - Rendez-vous Limoilou
 - Fête du Centre Mgr-Marcoux
- 22.03.09 Enjeux d'aménagement du quartier
 - Zone d'innovation Littoral Est (InnoVitam)
 - Terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux
 - Dossier tramway
 - Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien
 - Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets
 - Terrains Hydro Québec Henri Bourassa
 - Avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon
- 22.03.10 Tour des comités
 - Comité de verdissement
Présentation stationnement écoresponsable
 - Table de concertation vélo
 - Comité vigilance PGMR-Incinérateur
 - Comité cohabitation Port-communauté
 - Comité Vigilance sur les activités portuaires
 - Table citoyenne Littoral Est

- 22.03.11 Suivi rapport annuel
- 22.03.12 Trésorerie
 - États financiers
- 22.03.13 Varia
- 22.03.14 Levée de l'assemblée virtuelle
- 22.03.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22.03.01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Van Neste souhaite la bienvenue à l'assemblée et souligne le retard de la présidente.
SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Marie-Joëlle Hotte, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22.03.02. ADOPTION DES PV DE JANVIER ET FÉVRIER

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre de janvier 2022.

Recherche active d'un-e nouveau-elle secrétaire : Mme Mouchon explique qu'il est difficile de recruter une secrétaire avec la pénurie de main-d'œuvre. Elle demande de l'aide de la Ville. On pourrait regarder du côté des stagiaires qui pourraient être intéressés.

22.03.03. POINTS DE SUIVI

- Le sous-comité sur le logement a pu obtenir des données sur le quartier en lien avec les enjeux sur le logement et la pauvreté.
- La rencontre du comité verdissement des 3 conseils de quartiers de Limoilou n'a pas encore eu lieu, c'est remis à une date ultérieure.
- La demande de financement pour le projet Limoil'air a été acceptée. Un communiqué de presse sera distribué dans les prochains jours pour en faire l'annonce. L'objectif à ce stade-ci est de procéder au recrutement de volontaires pour distribuer 75 capteurs pour la pollution de l'air dans les 3 quartiers (Vieux-Limoilou, Maizerets, Lairet). Suite au recrutement, les meilleures adresses seront sélectionnées, avec l'appui d'un comité scientifique pour assurer une bonne distribution. Un formulaire sera disponible en ligne pour s'inscrire, qui sera diffusé via la page Facebook du CQM.
- Le relevé de la vitesse sur l'avenue de Vitry a été réalisé, toutefois les données ne sont pas encore disponibles. Un suivi sera assuré. La problématique de vitesse a également été abordée avec le comité de vigilance du CHU, principalement en lien avec le camionnage. Il serait intéressant d'avoir plus d'informations.
- Le PV de février n'était pas encore disponible.

22.03.04. PRÉSENTATION D'ESPACES D'INITIATIVES

Le directeur général d'Espaces initiatives, organisme né en 2015, présente un programme de la vie citoyenne. Édouard-Julien Blanchet souligne que les conseils de quartiers sont des organismes de démocratie par excellence qui peuvent porter des sujets et des initiatives. Les CQ sont constitués de citoyens bénévoles. L'organisme vise l'incubation de la vie citoyenne avec

pour objectif : ne pas rater des citoyens qui ont des idées. Les citoyens ont une lecture plus claire de la vie dans leurs quartiers. L'incubateur civique offrira de la formation et du coaching, deux outils pour répondre aux besoins des citoyens. Un service de maillage d'initiatives serait pour permettre aux citoyens qui veulent s'impliquer de travailler en réseau. L'organisme cherche à mobiliser et à voir s'il y a de l'intérêt dans l'objectif d'aller chercher du financement.

- L'invitation a été lancée dans les 27 conseils de quartier. M. Blanchet voudrait avoir le retour du Conseil de quartier de Maizerets.
- Plusieurs membres du CA adhèrent à l'idée et interrogent sur l'avancement du projet : le projet est à l'étape de présentation pour inciter l'intérêt. M. Blanchet attend du conseil de quartier une manifestation d'un intérêt clair et un soutien officiel (lettre d'appui à venir).

22.03.05. PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Claude Villeneuve parle du projet du tramway. 3 stations sont confirmées dans le secteur Maizerets (Enfant-Jésus, Bardy et Courtemanche).

Il évoque les difficultés des opérations de déneigement dans le district. Il est à noter que l'hiver a été difficile. Les messages ont été passés aux concernés.

Vision des quartiers de la Canardière : un plan de participation publique sera présenté par la Ville au printemps, avec des ateliers.

Pour se rendre au Parc du Petit-Village, il n'y a pas de trottoir. Une demande a été faite pour en avoir un. L'évaluation et les analyses ont déjà été faites et une solution est prévue en 2023 pour assurer une traversée plus sécuritaire. Un citoyen demande si l'aménagement prévoit la circulation des cyclistes. Le conseiller municipal a promis un suivi. Cela fait partie des enjeux à suivre.

Une [consultation est en cours](#) concernant des assouplissements à la réglementation d'urbanisme pour permettre l'agriculture urbaine. Des changements ont déjà été apportés pour les poules urbaines et les jardins en façade.

Il a été demandé si la Ville était au courant pour toutes les coupes d'arbres. Il a été convenu qu'il faut vérifier sur terrain et signaler toutes les anomalies.

La question de l'offre culturelle dans Maizerets qui semble limitée a été abordée.

22.03.06. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au nom de l'OSBL Verdir la ville, une citoyenne présente un projet d'événement au Domaine Maizerets, un endroit public. Des conférenciers, entre autres Roch et Giguère ont accepté d'animer des conférences sur le jardinage. Plusieurs parties prenantes comme Fierbourg ont accepté d'y prendre part. Verdir la ville est un OSBL dont le but est de végétaliser les terrains moins occupés. Un événement est prévu le 23 avril 2023. Les participants ont estimé que c'est

un bon projet. L'organisme demande du soutien de la part du CQ car il manque des ressources. Question d'un citoyen au sujet du jardins communautaire Conway : y aura-t-il plus de parcelles à venir ? La Ville est au courant du manque des terrains et il devrait y avoir des annonces prochainement. Un message à faire passer.

22.03.07. PRÉSENTATION LABORATOIRE CITOYEN

L'organisme Laboratoire citoyen a comme objectif de développer les sciences participatives autour d'un projet sur la qualité de l'air.

- Objectif :

Mise en place d'un laboratoire citoyen en partenariat avec la Patente (plateforme de tests sur leur toit notamment, en avant de la station du ministère de l'Environnement) et en cocréation avec les habitant.e.s de la Cité-Limoilou.

- Étapes :

- 1) Tester les capteurs à bas coût envisagés pour vérifier que les données qu'ils fournissent donnent des résultats similaires à ceux de la station du ministère (voir les capteurs possibles sur leur présentation).

Dans le cadre de Limoil'air par exemple, il s'agirait de s'assurer que les capteurs développés par Revolv'air donneront des données fiables. Apparemment, des laboratoires ont montré que certains capteurs pouvaient avoir un taux de corrélation très faible avec les données officielles (capteurs de ministères de l'Environnement ou autres instances gouvernementales).

- 2) Aller chercher de l'information scientifique sur les différents capteurs et les projets existants (revue de littérature notamment), avec le chercheur associé (prof en chimie analytique à l'UQAM).
Aller chercher davantage de partenaires.

Les deux premières étapes s'effectueront durant la 1ère année du projet (2022).

- 3) Mise en action : déploiement des capteurs en 2023 avec les citoyen.ne.s.

- Implication minimale demandée au conseil de quartier :

- Appui au projet (sous forme d'une résolution). Deux CQ en Basse-Ville en ont déjà prises.
- Relais aux citoyen.ne.s

Les documents relatifs au projet seront envoyés par M. Ng-Adam et transmis aux membres du CA.

Une résolution pourra ainsi être adoptée avant l'AGA pour soutenir le projet.

22.03.08. VIE COMMUNAUTAIRE

- Oasis St-Pie X

Il y a eu une rencontre avec l'OMHQ sur le projet d'aménagement. Un sondage a démontré le désir d'obtenir le terrain de soccer. Certains éléments demeurent à clarifier. La prochaine fois, les chiffres sur le projet devraient être disponibles pour clarifier toute la situation.

- Murales

Une rencontre de médiation culturelle est prévue le 23 mars au soir. Il y aura également un atelier prévu avec l'Évasion St-Pie X. Madame Andrée-Anne Verret mentionne que la médiatrice d'Exmuro, Laurence Duchesne, qui manquait d'aisance au début, a reçu un bon accompagnement sur le projet. M. Paré souligne les femmes marquantes.

- Frigo partage

Rien à signaler. Toujours à la recherche des bénévoles.

- Rendez-vous Limoilou

Toujours en entrevues. On avance sur la gouvernance.

- Fête du Centre Mgr Marcoux

La fête s'est bien déroulée. Le CQ n'a pas été identifié comme tel lors de l'événement, les participant-e-s pensant souvent que les membres du CQM étaient des employé-e-s du Centre. Il est suggéré une meilleure identification du CQ et, notamment, revoir le logo et l'image du CQ. M. Clavet-Labrecque était d'ailleurs impliqué dans ce projet ; lui en faire part, en lien avec le projet Murales qui va définir des emblèmes du quartier.

Mme Duhaime exprime sa déception concernant l'animation culturelle : l'animation du quartier, notamment de la Place Maizerets. Cela a besoin d'être amélioré, au moins sur les places éphémères du quartier. Il y a un organisme qui a manifesté de l'intérêt pour l'animation de Maizerêve et de la place éphémère. L'organisme souhaite avoir une réponse rapidement de Ville pour planifier la programmation et faire le recrutement.

22.03.09. ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

- Zone d'innovation Littoral Est (InnoVitam)

Pas de nouveaux développements de la part de la Ville. Aucune réponse à la résolution de février concernant les terrains n'a été apportée. Des ateliers et de séances de discussions (plan de participation publique) sont à prévoir au printemps. Mme Deshaies demande qui sera consulté et davantage de détails, elle trouve que le conseil de quartier ne reçoit pas suffisamment d'informations. Le message doit être passé car il s'agit du futur de la ville et cela laissera des traces pendant des décennies. C'est une préoccupation sérieuse. On demande davantage d'inclusion des citoyens dans les démarches, en particulier du CQ censé être l'interlocuteur

privilegié de la Ville pour les projets concernant le quartier.

Un membre du conseil donne plusieurs exemples où les citoyens ont fourni des informations crédibles alors que les fonctionnaires avaient suggéré l'inverse, notamment concernant la contamination des terrains. En n'impliquant pas les citoyens, la Ville a tendance à se priver des ressources pourtant à sa disposition.

Mme Deshaies est mandatée pour une rencontre avec le maire suite à l'inaction de la Ville et à l'absence de réponses aux questions. Le CQ va demander formellement une rencontre avec le maire de Québec. M. Van Neste appuie. La demande sera acheminée.

- Terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux

Cela fait partie de la Vision Canadière. La Fabrique souhaite demeurer propriétaire du terrain, car, elle a une idée de projet. Il faudrait rencontrer la Fabrique pour l'interpeller sur son projet. Mme Duhaime propose de les contacter, ainsi que la Fondation de l'Évêché (ou M. Paré ?) et de retracer le scénario de la Ville en 2019 qui était inspiré des résolutions du conseil de quartier.

- Dossier tramway

Il existe une Table de concertation sur le transport mise en place par Accès transports viables, mais le point important est de savoir quel est l'espace pour donner son avis. Sur quoi peut-on s'exprimer ? Le projet est certes complexe, mais quelle est la marge du conseil de quartier ? Rien n'est clair. L'espace de discussion n'est pas connu ni la marge de manœuvre du CQ non plus. Selon Claude Villeneuve, on peut intervenir sur tout. Le trajet est définitif. Il y a une volonté claire de la Ville de réaliser un bon projet. C'est l'occasion pour le CQ de poser des questions.

La Place Maizerets devrait être prise en considération pour qu'elle soit une place de médiation culturelle. Le cachet Maizerets devrait être vu. M. Van Neste ajoute qu'il faudrait profiter de l'arrivée du tramway pour y insérer le projet de longue date du CQM de « cœur villageois ».

- Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien

Pas grand-chose à signaler pour le moment.

- Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets

Proposition de profiter de l'intervention imminente de la Ville pour envisager un tunnel ou un chemin cyclable pour rejoindre la 18^e rue pour améliorer la mobilité. M. Paré ne semble pas d'accord car la ville continue à perdre ses parcelles boisées, il ne faudrait pas toucher aux autres. Il faut que ces terrains restent le plus naturel possible.

- Terrains Hydro Québec Henri Bourassa

Le terrain appartient encore à Hydro-Québec et il est utilisé par l'hôpital. L'avenir du site pourrait être discuté avec la Vision Canadière, mais la Ville ne peut pas y planter des arbres pour le moment.

- Avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon

M. Villeneuve mentionne que l'intersection entre la 22e Rue et l'avenue de l'Émérillon sera modifiée au courant de l'année pour éviter des manœuvres dangereuses. Un tel changement avait été proposé par les citoyens des avenues du Mont-Thabor et de l'Émérillon. Il n'y a pas d'autre intervention d'annoncée pour le moment.

22.03.010. TOUR DES COMITÉS

- Comité de verdissement

Possibilité de faire la Fête de l'arbre cet automne au Domaine Maizerets.

Présentation stationnement écoresponsable : la question sera abordée la prochaine fois.

- Table de concertation vélo

Une déception généralisée au sein des conseils de quartier a été exprimée concernant les travaux pour le vélo malgré toutes les sommes qui y sont mises. Le vélo n'est pas assez valorisé, notamment en ce qui concerne les corridors scolaires. Il semble y avoir de la mauvaise gestion des fonds. Aucun aménagement cyclable n'a été prévu pour les cheminements scolaires qui ont été présentés jusqu'ici dans les différents conseils de quartier, ce qui empêche les enfants d'aller de façon sécuritaire à l'école à vélo.

Avec le Mois du vélo, il y aura plusieurs activités à réaliser, notamment une balade des conseiller·ère·s municipaux·ales.

- Comité vigilance GMR-Incinérateur

Le représentant au CVGMR fait part de ses préoccupations concernant la concentration importante d'émissions de microparticules PM2,5 dans le quartier. Les PM2,5 sont les polluants atmosphériques les plus meurtriers dans le monde. Même à faibles concentrations, les particules polluantes ont des répercussions sur la santé. Aucun seuil n'a été identifié au-dessous duquel elles n'affectent pas la santé.

Les concentrations pour Maizerets- Vieux- Limoilou atteignent le niveaux de 9,7 µg/m³ alors que pour le Canada le niveau seuil est de 7,1 µg/m³. Il informe que l'incinérateur est une source importante de rejet de ces particules et qu'en 2019, il a émis sur place 11,9 tonnes de PM2.5.

Il rappelle aux administrateurs qu'il a fait part de ses préoccupations au CVGMR et qu'il a déposé à ce sujet une question en janvier 2021, qu'il est revenu sur ce sujet à trois occasions afin d'obtenir une réponse. Il demeure en attente. Il souligne au conseil de quartier toute l'importance d'obtenir auprès des autorités compétentes des clarifications à ces sujets.

Il fait part également aux administrateurs qu'il est souvent difficile d'obtenir des opérateurs de l'incinérateur des explications claires et diligentes aux questions soulevées.

- Comité cohabitation Port-communauté

Rien de nouveau.

- Comité Vigilance sur les activités portuaires

Rien de nouveau.

- Table citoyenne Littoral Est

Le projet de centre social autogéré a fait l'objet de 3 rencontres de cocréation citoyenne très enrichissantes, les 27 février, 2 et 9 mars derniers. De nombreuses idées ont été exprimées. Un nouvel atelier est prévu le 30 mars en partenariat avec le Chantier ZéN et des rencontres plus courtes dans des organismes du quartier seront organisées.

Le projet aboutira en juin à une grande rencontre pour présenter les résultats des ateliers et envisager la suite.

La recherche d'appuis politiques au projet a été évoquée. Accès Saint-Laurent Beauport tente de son côté d'organiser des rencontres avec des élu-e-s, notamment Jean-François Simard de Montmorency. La Table citoyenne envisage de réaliser des démarches similaires.

- Limoil'air

La sélection des résidences a été faite et les participant-e-s vont être contacté-e-s. La prochaine rencontre doit avoir lieu le 31 mars. L'étape suivante sera la commande des capteurs.

Il manque plusieurs zones importantes du quartier : près du bd Henri-Bourassa (partie nord de la 18^e rue) ainsi que près de l'autoroute Félix-Leclerc (nord du quartier). Un appel sera fait via la page Facebook pour recruter des résidences pour combler ce manque.

22.03.011. SUIVI RAPPORT ANNUEL

La finalisation de la rédaction du rapport annuel est reportée au 28 mars 2022. Il importe que chacun rédige ses parties et y ajoute des photos afin que le rapport soit terminé à cette date. Une présentation sera préparée par Mmes Deshaies et Mouchon.

Mme Verret propose un budget de promotion et Ève seconde sur les frais de promotion sur Facebook.

Un conseil d'administration extraordinaire aura lieu le 12 avril à 18h30 (heure à confirmer) pour adopter le rapport annuel.

22.03.012. TRÉSORERIE

SUR PROPOSITION DE Mme Verret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Paré, IL EST RÉSOLU d'autoriser la dépense de 333,43 \$ pour Monlimoilou.

SUR PROPOSITION DE Mme Mouchon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Van Neste, IL EST RÉSOLU que les procès-verbaux soient désormais payés à 100 \$ l'unité pour l'année 2022 et que le montant de 100 \$ soit payé à M. Pierre Niyonkuru pour le procès-verbal de mars 2022.

SUR PROPOSITION DE Mme Deshaies, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Van Neste, IL EST RÉSOLU que les sommes de 14,38 \$ et de 42,80 \$ soient payées respectivement à Ève Duhaime et à Andrée-Anne Verret (achat de chocolat chaud pour la Fête du Centre Mgr Marcoux).

- États financiers

Les états financiers sont presque terminés. Ils seront adoptés lors du CA extraordinaire du 12 avril.

22.03.013. VARIA

Les membres du CQM se questionnent au sujet de la nouvelle procédure de déneigement et de déglçage des trottoirs de la Ville. Il est mentionné que la qualité du déneigement et du déglçage dans Maizerets est souvent très mauvaise, surtout en comparaison avec les autres quartiers. Les écoles et hôpitaux devraient être dégagés en priorité.

M. Villeneuve indique avoir reçu beaucoup de commentaires dernièrement à ce sujet. Le tout pourra être rediscuté à la prochaine assemblée.

22.03.014. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Les assemblées virtuelles sont levées et désormais les assemblées auront lieu en présentiel.

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER LA SÉANCE.

Mme Marie-Hélène Deshaies